



Formalites de mariage en etant deja pacsés

Par **mpm**, le **04/07/2011 à 13:20**

Bonjour,

Je recherche les formalites à effectuer en vue de notre mariage. Nous sommes déjà pacsés.

Comment se marier en France, sachant que je suis française et que David est anglais ?
Existe-t-il des démarches simplifiées vu l'existence du PACS en cours ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Mpm

Par **corimaa**, le **04/07/2011 à 13:58**

Bonjour, il n'y a aucune démarche à faire, le mariage annule automatiquement le PACS

Par **mimi493**, le **04/07/2011 à 14:09**

PACS ou pas, ce sont les mêmes documents à fournir pour un mariage. Allez à votre mairie prendre un dossier de mariage